

Maître Betty FAGOT,
Avocat au barreau d'AGEN,
21 Cours Washington à AGEN (47000),
Tél : 05 53 48 61 85 – Email : cabinet@bruneaufagot-avocats.com

**VENTE AUX ENCHERES - TRIBUNAL JUDICIAIRE D'AGEN
(SITE DIDEROT),
14 A rue Diderot – 47000 AGEN**

**JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025
A 14H30**

**A LA REQUÊTE DE : La CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE
POITOU-CHARENTES**, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance, au capital social de 1 074 625 500,00 euros - Siège social : 1, parvis Corto Maltese - CS 31271 - 33076 Bordeaux cedex – RCS Bordeaux n°353 821 028 – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 055 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce » n° CPI 3301 2018 000 035 592 délivrée par la CCI Bordeaux-Gironde, garantie par la CEGI 16, rue Hoche – Tour Kupka B – 92919 Paris La Défense cedex, prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

DESIGNATION : Propriété à SAINT-ETIENNE-DE-FOUGERES (LOT-ET-GARONNE) (47380), Lieu-dit « Pradel », comprenant une **MAISON** à usage d'habitation d'environ 147 m², avec, au rez-de-chaussée : cuisine, salle à manger, WC, salle d'eau, et à l'étage : salle d'eau, WC, 4 chambres, avec jardin et terrain planté en prunier, l'ensemble cadastré Section A n°703, pour 01ha35a22ca, et Section A n°706, pour 06a00ca.

À la date du procès-verbal descriptif, le bien était libre d'occupation, à l'exception du terrain planté en prunier, faisant l'objet d'un **bail verbal**.

MISE A PRIX : 40.000 €

IMPORTANT : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AGEN– R.G. N°24/00052 ou au cabinet de Maître FAGOT.

Avis rédigé par l'avocat poursuivant la vente lesquels comme tous les avocats inscrits au Barreau d'AGEN pourront être chargés d'enchérir pour toute personne solvable. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau d'AGEN.

VISITES : JEUDI 28 AOÛT 2025 À 10 H 00.

MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025 À 10 H 00.